

## Cyclistes : Un été meurtrier



Si je comprends bien l'article de Jean Robin qui commente l'actualité tragique de cet été sur des cyclos accidentés et celui de Michel, je me dis que nous devrions essayer de prendre davantage soin de nous et des autres, quel que soit notre statut (cyclo, automobiliste, piéton...).

Et si en plus, nous apprenions à nous mettre à la place de l'autre pour comprendre la peur ou l'accident que notre attitude déraisonnable peut engendrer, ce serait presque parfait.

Ah non, pas tout à fait, car il faudrait aussi abandonner l'idée que la vitesse est un signe de grandeur personnelle !

Dernièrement, l'un de mes amis, Michel Dautresme pour ne pas le citer, m'a fait part d'un communiqué de la Fédération de cyclotourisme dont je n'avais pas eu connaissance !

Il est éloquent, je vous le transmets.

### **CYCLISTES : UN ÉTÉ MEURTRIER ! APPEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME**

La Fédération Française de Cyclotourisme dénonce le comportement de certains automobilistes, cause d'accidents dramatiques. Rien qu'en juillet, plusieurs accidents mortels ont eu lieu.

Depuis le début de l'année, plusieurs décès parmi les adhérents de la Fédération sont dus à des accidents avec un véhicule à moteur. Chaque fois le conducteur du véhicule à moteur a été reconnu en tort, et les 3 derniers ont même fait l'objet d'un délit de fuite, cumulant parfois avec alcoolémie au volant. Nous ne pouvons tolérer ces attitudes.

Deux années après l'initiative « Mon vélo est une vie », appelant à un meilleur partage de la route entre tous les usagers, la situation est alarmante, aucune amélioration majeure ne s'est produite, et les événements comme ceux évoqués ci-dessus se multiplient en zone rurale.

La Fédération condamne fermement ces actes répréhensibles par la loi, dans la continuité de ses interventions régulières auprès des collectivités, des pouvoirs publics et des cyclistes, pour rappeler les bons usages, inciter au partage de la route et améliorer les aménagements routiers pour plus de sécurité.

La Fédération appelle encore une fois chacun et chacune à faire attention à autrui, à faire attention aux cyclistes sur les routes, à prendre en compte le droit à la route des cyclistes qui est le même que celui des voitures, des camions et des motos.. Il est important pour tous de comprendre cela, afin d'éviter à l'avenir des drames comme ceux survenus il y a peu. La sensibilisation de tous les usagers de la route à l'importance du partage entre automobilistes et cyclistes, dans le plus grand respect du Code de la route, manque terriblement.



Nous demandons notamment à l'État et à toutes les collectivités locales des mesures urgentes telles que :

- La généralisation d'aménagements cyclables adaptés et non accidentogènes\*, urbains et ruraux, en partenariat avec nos représentants départementaux ;
- Des moyens conséquents pour que nous, associations, puissions déployer très vite le « savoir rouler à l'école » - - Inclure le vélo et sa pratique dans la formation et l'examen au permis de conduire des véhicules motorisés
- L'information avec des signalisations qui rappellent le partage de la route et l'adaptation des vitesses pour permettre ce partage
- Des campagnes nationales de prévention et la sensibilisation de tous les usagers.
- Des échelles de sanctions adaptées et exemplaires pour les mises en danger d'autrui.

*\*Beaucoup de ces aménagements sont insécurisants pour les cyclistes et inutiles pour ralentir les engins motorisés. Ils ne sont pas facteurs du partage de la route.*

Michel m'ayant par ailleurs proposé de vous transmettre un commentaire à son article « Drôle de rencontre » je le fais bien volontiers. Il est non moins éloquent !



Drôle de rencontre : suite

Un ami cyclo m'a interpellé à propos de mon article « Drôle de rencontre » (publié dans un numéro précédant de nos Carnets de route) Il me dit son désaccord: *Tu excuses les automobilistes alors qu'ils ne sont pas excusables, me reproche-t-il. Tu as lu le « chapô » « qui précède ton texte et qui raconte une scène d'une « violence incroyable » ayant opposé un chauffard à un cycliste parisien ?* poursuit-il. *Alors que toi, à travers ton article tu n'es qu'indulgence pour eux. D'ailleurs, ajoute-t-il, la Fédé a publié un communiqué de presse qui me semble plus fondé que la conclusion de ton histoire.* Fondé il l'est indiscutablement puisque, à juste titre, il s'insurge face au nombre croissant de cyclistes victimes d'accidents mortels dont des automobilistes sont responsables. Les vélos n'ont-ils pas « droit à la route tout comme les voitures, camions, motos ? ». Comment ne pas partager ce point de vue. Cependant TOUS les automobilistes sont-ils à mettre « dans le même panier ? » Je n'oublie pas que, cycliste, je suis aussi automobiliste. Et qu'il m'arrive alors de pester contre certains cyclos qui, occupant largement la chaussée, empêchent ou rendent dangereux tout dépassement, ou se jouent du code de la route, « grillant » feux rouges et stops, etc. J'ai, personnellement, beaucoup roulé en ville, et plus particulièrement à Paris, où il m'arrive de le faire encore. Force m'est de constater que nombre de cyclistes y font preuve d'une telle désinvolture qu'ils sont dangereux pour tout le monde, les piétons, les autres cyclistes, et se mettent eux-mêmes en danger, de par leurs imprudences, ce qui peut indisposer certains automobilistes. Cela dit, cycliste il m'arrive souvent de vilipender les automobilistes qui me serrent d'un peu trop près, ou qui me dépassent pour tourner aussitôt à droite au risque de me faire chuter. Beaucoup d'entre eux devraient avoir un peu plus conscience de la vulnérabilité des cyclistes.

Pour en revenir à ma propre histoire, percuté et renversé par une voiture, je m'en suis « tiré » miraculeusement au mieux. Mais la coupable aurait pu me tuer. D'où ma colère sur le coup. Et mes reproches violemment exprimés, avant ma relative indulgence face aux accusations que la « chauffarde » s'adressait à elle-même, au sentiment de culpabilité l'ayant immédiatement assailli. Il est vrai que je lui ai pardonné son manque d'attention, mais pardonner n'est pas excuser et ça ne m'a pas empêché de lui faire sérieusement la leçon. Comme le rappelle la Fédé c'est « à chacun et chacune de faire

attention à autrui, aux cyclistes sur la route ».



En effet ce n'est pas en opposant sempiternellement les uns (les cyclistes) aux autres (les automobilistes) ou vice-versa qu'on réglera le problème. A cet égard, les propositions de la Fédé peuvent y contribuer : aménagements cyclables adaptés, apprentissage du « savoir rouler » à l'école, son introduction dans la formation au permis de conduire, signalisation rappelant le partage de la route, campagnes de prévention ...

Reste qu'il appartient à certains automobilistes, comme à certains cyclistes, à davantage faire preuve de prudence ; et de tolérance, cette tolérance qui, d'une manière générale, fait tellement défaut dans le monde où nous vivons ...

Je profite de ces articles bienveillants, où la part de chacun est à prendre en compte, pour vous alerter sur nos comportements parfois aussi répréhensibles, et n'en pointer qu'un seul pour ne pas risquer de vous démobiliser.

Nous revenions d'une sortie au nord-ouest. Bû et La Haye de St-Lubin dépassés nous revenions vers Houdan. C'était la première fois pour moi que j'empruntais le parcours à vélo.

A vélo, dis-je, car je connais parfaitement le lieu et suis tombé à la renverse en voyant le peloton se lancer dans le sens interdit qui existe après la déchèterie, pour franchir le souterrain à une voie, sans aucune visibilité, et à contre sens vers Houdan, face à des automobilistes qui, forts de l'assurance d'emprunter une voie unique, ne peuvent manquer d'appuyer sur la pédale ... Imaginez ce qui aurait pu arriver ! Dans cet exemple la bifurcation sur la gauche avant la déchèterie vers Houdan centre est nécessaire et salutaire.

Mon propos n'est encore pas d'excuser les automobilistes fautifs, mais, devant la dangerosité grandissante sur les routes, nous adoptions les réflexes de prudence et de prévoyance nécessaires. Le Code de la route a été créé pour éviter les accidents ! Vous savez comme moi qu'il ne suffit que d'un seul mauvais exemple pour condamner le peloton entier et ne plus avoir droit au respect...

Bien sportivement

*Texte de votre délégué sécurité Jean Robin*

*Photos : Dessin de CHAUNU dans Ouest France de février 2018 et Laurent PERRIER pour la ville de TOULON*